



Nom de l'épreuve : **NEW NAVY CUP**

Date complète : **Dimanche 15 avril 2018**

Lieu : **Lorient**

Autorité Organisatrice : **Club Nautique de la Marine à Lorient**

AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2017 – 2020*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM).
- 1.4 Sécurité et équipement : en application des règles de course à la voile.

2. PUBLICITE

En application de l'article 20 du règlement ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les monocoques habitables : croisières, régates et monotypes et en règle avec leur autorité nationale.

3.2 Les inscriptions se feront au secrétariat du club nautique rue de la cale Orry à Lorient les vendredi 13 avril de 16h00 à 19h00 et samedi 14 avril de 9h00 à 12h00.

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs ;
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée ;
- l'autorisation de port de publicité ;
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **25 €** par bateau.

5. PROGRAMME

5.1 Inscriptions :

- vendredi 13 avril de 16h00 à 19h00
- samedi 14 avril de 09h00 à 12h00

5.2 Jauge et contrôle

Les monotypes devront se conformer aux règles de leur classe.

5.3 Jours de course :

- dimanche 15 avril : 1 à plusieurs courses.

L'heure prévue pour le **signal d'avertissement** de la première course est :

- **10h30 le dimanche 15 avril 2018.**

Le dimanche 15 avril, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30.

La remise des prix aura lieu le dimanche 15 avril à partir de 18h00 au Cercle Quai des Indes, rue de la cale Orry à Lorient.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions les vendredi 13 et samedi 14 avril ou seront affichées selon la prescription fédérale.

7. PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type « Côtiers » ou « Construits ».

8. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

Les bateaux pourront être regroupés par série en fonction de leur nombre dans leur catégorie et de leur coefficient de performance.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Autant que faire se peut, un lot aux trois premiers concurrents de chaque série sera attribué.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Adresse pour toutes demandes d'information :

BCLM Lorient

Cercle Mixte de la Marine

Club Nautique de la Marine à Lorient

BP 92222

56998 Lorient Cedex

Tél. : 02 97 12 41 26 ou 02 97 12 61 23

Web : <http://lorient.clubnautiquemarine.fr>

Courriel : secretariat.clubnautique@cmml.fr

Et directeur@lorient.clubnautiquemarine.fr